

BULLETIN COMMUNAL WISEMBACH



Mars 2023

Infos Services Municipaux

Le Conseil Municipal

Le Maire :
Rachel VOINSON
06 74 76 45 42

Adjoint TRAVAUX :
Jean-François VOIGNIER
07 88 84 20 33

Adjoint COMMUNICATION ET AFFAIRES SOCIALES :
Fouade GAGUECHE
06 42 91 24 35

Les conseillers municipaux
Claudine Da COSTA, Sylvie TSCHANTZ
Flavien BREISTROFFER, Daniel GOUBY,
Johan MULLON

Mairie de WISEMBACH,
4, place François VAXELAIRE Tél. : 03 29 51 73 01 Courriel : mairie-wisembach@orange.fr
Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Permanence le 1er samedi du mois de 9h à 12h
Permanence du maire, le mardi après-midi et sur rendez-vous.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence Postale Communale
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le Personnel Communal :

Secrétariat et accueil du public: **Delphine CHABADA**

Agence postale communale et accueil du public: **Nathalie PRÔNE**

Services techniques :

Laurence SCHMITT
Aurélie WININGER
Régis CHOPAT
Denis BOUCHENAF
Olivier DARDENNE

Animation Garderie périscolaire:

Viviane MICHEL
Noélia LE BRECQ



L'ÉDITO DU MAIRE

Cette année 2023 qui commence, marque la moitié du mandat que vous nous avez confié.

Ces 2 dernières années, le Conseil municipal a fait le choix de réaliser de « nombreux petits travaux » qui améliorent le cadre de vie et notre quotidien.

Des travaux plus conséquents ont également été réalisés que ce soit sur l'église ou en entretien de voirie.

Plusieurs projets sont à l'étude (feux récompense, bornes de recharge, vidéoprotection...). D'autres sont maintenant plus avancés, notamment la rénovation du bâtiment de la mairie, le Conseil Municipal a fait le choix du maître d'œuvre, il s'agit d'ASP architecture. Nous proposerons plusieurs rencontres pour vous faire part des choix et du suivi des travaux.

Dans le même objectif d'améliorer le centre du village, la commune a fait l'acquisition de la maison 7 rue du 08 Mai 1945.

Elle sera démolie dans le courant de l'année pour permettre plus de sécurité et aussi pour un embellissement de l'entrée de notre commune.

Dans ce bulletin, vous pourrez également trouver des informations utiles sur :

Sommaire

• Les services municipaux	p. 1
• L'Édito du maire	p. 2
• Les échos du Conseil	p. 3 à 6
• L'État Civil	p. 7
• La communication	p. 8
• Les Travaux	p. 9
• Le cadre de vie - les loisirs	p. 10
• Les projets communaux	p. 11 et 12
• Les Vœux de l'équipe municipale	p. 13
• La Sécurité	p. 14
• L'Accueil Périscolaire	p. 15 et 16
• La Bibliothèque	p. 17
• Les Carfeuillats	p. 18 à 23
• Les Fougères	p. 24 à 26
• Les Sapeurs-Pompiers	p. 27
• Le « Souvenir Français »	p. 28
• Les commémorations	p. 29 et 30
• Infos Com d'Agglo	p. 31 et 32
• Notre Environnement	p. 33
• Services Publics infos	p. 34

- Les travaux.
- L'avancée du PLUiH.
- Les infos de la Communauté d'Agglomération.
- Notre cadre de vie.
 - La vie associative et citoyenne.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Soyez persuadés que l'équipe reste mobilisée au service du plus grand nombre.

Au plaisir de vous rencontrer.

Rachel VOINSON

Directrice de la publication: Rachel VOINSON

Rédaction : Rachel VOINSON

Christian AMANN, Marie-Laure BARLIER,

Georges DA COSTA, Fouade GAGUECHE,

Jean-François VOIGNIER, Daniel JAMBEL

Mise en page : Fouade GAGUECHE et Daniel JAMBEL

Dépôt légal. Tirage 300 exemplaires

Imprimerie INTERTRACE Pair et Grandrupt

Ne pas jeter sur la voie publique

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les ÉCHOS du CONSEIL se veulent le reflet des décisions prises lors des séances du Conseil Municipal.

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

Conseil du 28 juillet 2022

Choix du prestataire pour la réfection de la route Repas

(Réf : 4441)

(délibération modifiée après réception d'un 3e devis)

- BROGLIO
45042.50 € HT (variante)
ou solution de base 32967.50 € HT.
- COLAS 38640 € HT
émulsion élastomère bi couche.
- VOGEL 32012.50 €
devis établi pour monocouche.
- Le Conseil Municipal choisit l'entreprise BROGLIO pour un montant de 32967.50 €.

Vignettes bus scolaire

(Réf : 4450)

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le reste à payer par les familles des vignettes de bus scolaire.

Cette prise en charge représente un coût individuel de 94 €.

TVA salaires en régie pour l'eau 2022

(Réf : 4445)

(délibération reportée du conseil du 30 juin 2022).

Les sommes perçues en contrepartie de la mise à disposition à titre onéreux du personnel communal sont soumises de plein droit à la T.V.A.

Programmation des travaux sylvicoles 2022

(Réf : 4451)

1/ TRAVAUX SYLVICOLES

- Nettoyement de régénération.
- Dégagement manuel d'une plantation d'épicéa.
- Maintien du gainage, travail sur le bourgeon apical si concurrence. 2,00 HA.

2/ TRAVAUX SUR LIMITES ET PARCELLAIRE

- Entretien du parcellaire : mise en peinture.

Le Conseil, valide la réalisation des travaux sylvicoles et les travaux sur limites et parcellaire par l'ONF.

Conseil du 8 septembre 2022

Suppression d'un poste d'Adjoint

(Réf : 4452)

Suite à la vacance du poste de 1er Adjoint au Maire, le Conseil Municipal doit se prononcer pour la mise en œuvre de l'une des deux options suivantes :

- la suppression d'un poste d'Adjoint,
- l'élection, parmi les Conseillers Municipaux, d'un nouvel Adjoint.

Le Conseil Municipal propose de supprimer un poste d'Adjoint et d'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Renouvellement contrat à durée déterminée de droit public / agent d'entretien (Réf : 4453)

Le CDD d'un agent d'entretien arrive à échéance le 13 septembre 2022.

Le Conseil renouvelle le contrat de l'agent d'entretien aux conditions contractuelles identiques, volume horaire de 5 heures hebdomadaires.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil du 06 octobre 2022

Adoption de la Nomenclature M57 au 1er janvier 2023 (Réf : 4454)

Ce plan de comptes accompagne la gestion communale quotidiennement que ce soit dans la préparation du budget ou dans la passation des écritures.

Ce référentiel sera obligatoire au 1er janvier 2024 pour l'ensemble des collectivités.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 en lieu et place de la nomenclature comptable M14 pour les budgets suivants : budget principal Commune, et budgets annexes, budget Eau et budget Forêt.

Révision annuelle des loyers (Réf : 4455)

Comme chaque bail le prévoit, le montant de chacun des loyers des appartements communaux, est révisé chaque année. Les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, la révision des loyers des appartements communaux selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

Achat maison (Réf : 4458)

La Commune souhaite se porter acquéreur de la maison située 7 rue du 8 mai, parcelle C241 avec 1.73 are de sol.

Le prix de vente proposé est de 12 000 € pour l'ensemble terrain et maison.

le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte l'achat de l'ensemble au prix indiqué de 12 000 € (hors frais notariés) et autorise le Maire à engager la procédure de rachat sur le budget de la commune et à signer tous les documents afférents à cet achat.

Achat terrain (Réf : 4456)

La Commune souhaite se porter acquéreur de terrains situés au Dramont.

Le prix de vente proposé est de 7 000 € pour l'ensemble des parcelles.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte l'achat de l'ensemble des terrains aux prix indiqués (hors frais notariés).

Vidéoprotection (Réf : 4457)

Suite au souhait d'améliorer la sécurité des biens et des personnes de la commune en y installant un système de vidéoprotection.

Un sondage a été effectué auprès des habitants, le dépouillement des bulletins réponses a donné le résultat suivant : 67 bulletins réponses au total, 52 positifs, 13 négatifs et 2 nuls.

Suite à ce sondage, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que le Maire sollicite plusieurs prestataires afin d'obtenir des devis pour mettre en place en 2023 une vidéoprotection (à l'entrée et à la sortie du village, devant la mairie et au hameau du Repas).

Tarifs accueil périscolaire vacances de NOËL (Réf : 4459)

La Municipalité souhaite mettre en place un accueil périscolaire durant la première semaine des vacances de Noël, du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2022.

Le Conseil doit statuer sur le tarif à appliquer pour cette semaine de 5 jours consécutifs d'accueil périscolaire.

Considérant que le tarif en vigueur concernant l'accueil du mercredi est de 1,50 € par heure, pour une journée complète de 10 heures le tarif est de 15 euros.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, votent le tarif de 50 euros pour l'accueil périscolaire de 5 jours consécutifs, soit du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2022.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil du 30 novembre 2022

Maintenance Eclairage public (Réf : 4460)

Prenant en compte les participations financières aux projets d'éclairage public, investissement et maintenance, votées par le Comité du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges lors de la séance du 23/03/2022,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont décidé :

- De transférer la compétence optionnelle « éclairage public », pour l'investissement au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026.
- De conserver la maintenance du réseau d'éclairage public à la charge de la commune, qui réalisera donc les missions relatives à l'exploitation du réseau.
- De confier la compétence de la maintenance de l'éclairage public à l'entreprise GERARD.

Avis sur l'Adhésion au SMIC (Syndicat Mixte d'Informatisation des Communes) (Réf : 4461)

Achats de terrains (Réf : 4462)

La Commune souhaite se porter acquéreur de plusieurs terrains : parcelles A 0049, A0051, A0052. Le prix de vente proposé est de 3 800 € pour l'ensemble des parcelles. Le Conseil Municipal par 6 votes pour et 2 abstentions accepte l'achat de l'ensemble des terrains au prix indiqué (hors frais notariés) et autorise le Maire à engager la procédure de rachat sur le budget de la commune.

Achat de terrain (Réf : 4463)

la commune souhaite se porter acquéreur de terrains : Parcelle C 143.
Le prix de vente proposé est de 3000 euros
Le conseil municipal par 6 votes pour, 2 abstentions, et 0 contre, accepte l'achat du terrain au prix indiqué (hors frais notariés).

Attribution cartes cadeaux aux agents (Réf : 4464)

Une carte cadeau avait été attribuée en fin d'année 2021 à chaque agent de la Commune, au total de neuf. Proposition de réitérer son attribution pour cette année. Les membres du Conseil Municipal, acceptent à l'unanimité l'attribution d'une carte cadeau à chaque agent de la Commune, au total de neuf, et d'une valeur de 50 € TTC chacune.

Vente d'une partie d'un terrain (Réf : 4465)

La Commune souhaite vendre une partie de terrain environ 10 m², à délimiter, parcelle A 1379, le bornage de la partie à vendre sera à la charge de l'acheteur.
Le prix de vente proposé est de 0.50 cts €/m²
Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la vente au prix indiqué.

Choix de la maîtrise d'œuvre chantier Mairie (Réf : 4466)

Un appel d'offre a été lancé pour le choix de la maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation chauffage et isolation. Les dossiers déposés ont été consultés, puis la commission d'appel d'offre s'est réunie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le dossier présenté et déposé par ASP Architecture.

RIFSEEP (Régime indemnitaire des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) (Réf : 4467)

Le Centre de Gestion des Vosges propose par le biais d'une convention, la mise en place d'un outil indemnitaire qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État.
Le Conseil Municipal accepte de conventionner avec le Centre de Gestion des Vosges par 5 voix pour, 0 contre, et 3 abstentions.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Eclairage public Modification des horaires

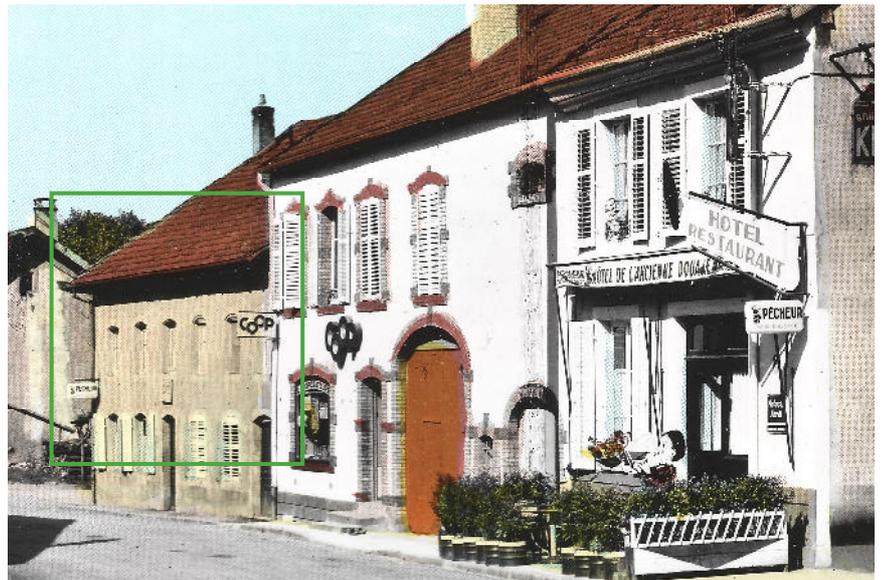


Afin de réduire les consommations d'énergie lumineuse sur la commune, tout en limitant la hausse des coûts de l'énergie, deux mesures ont été mises en place :

- Les horaires de fonctionnement et la période d'extinction ont été modifiés (coupure de l'éclairage public entre 22h00 et 4h30).
- Les points d'éclairage de l'Anclos et de Diarupt ont déjà été remplacés par des LED, le remplacement progressif de tous les points lumineux par des LED permettra de réduire de façon importante la consommation et donc la facture d'électricité.



Il ya plusieurs décennies, WISEMBACH comprenait plusieurs cafés et commerces. Mme BAGARD accueillait ses clients dans son café situé au coin de la rue du 8 mai et de la place François VAXELAIRE. Le temps a passé et le bâtiment s'est dégradé au fil du temps.



La municipalité a pris la décision de racheter cette maison qui présente un intérêt stratégique :

La démolition de ce bâtiment libérera un espace et permettra une meilleure visibilité ce qui augmentera la sécurité des véhicules se dirigeant place François Vaxelaire.

Rachel VOINSON

L'ÉTAT CIVIL

Naissances, bienvenue à :



LOLA
née le 30 août 2022
au foyer de Julie VONDESCHER
et Greg BAILLY

SALOMÉ
née le 1er octobre 2022
au foyer d'Héloïse RENAUD
et Arnaud CHOPAT

PAULIN né le 4 janvier 2023
au foyer de Margaux REYS
animatrice à la bibliothèque
et Christophe QUETELARD.

Toutes nos
félicitations.



le samedi 17 septembre,
en mairie de WISEMBACH,
ont été unis par les liens du mariage,
Mélanie VAUCOURT et Carlo LO BIANCO,
entourés de leurs familles et amis.

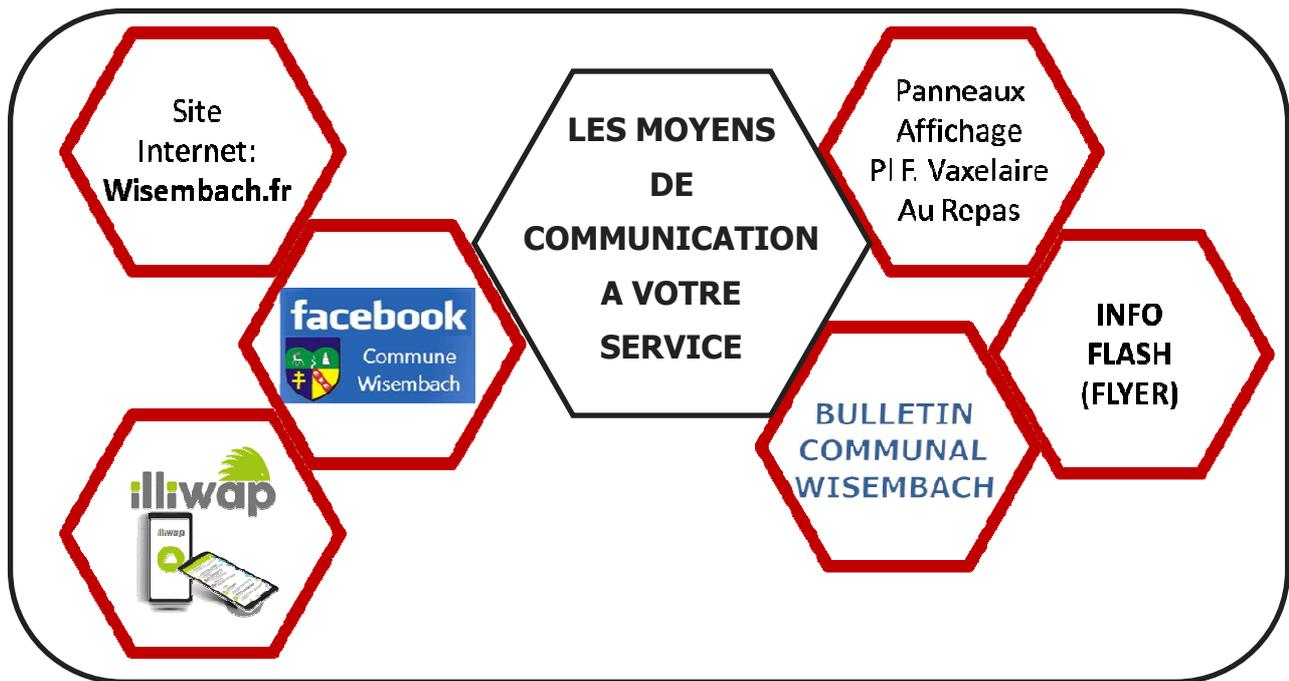
Mariages

le samedi 3 septembre,
en mairie de WISEMBACH,
ont été unis
par les liens du mariage,
Jennifer SCHUTZGER et Guillaume REITHLER



Tous nos vœux de bonheur

INFOS COMMUNICATION



illiwap



Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !
Comment télécharger l'application Illiwap ?

ALERTER



Vigilances météo,
arrêtés préfectoraux,
consignes sanitaires,
coupures d'électricité ou d'eau...

INFORMER



Actualités de la commune :
travaux, événements,
fermetures, inscriptions



LE CADRE DE VIE



a replacé la sirène au sommet du toit de la mairie.

La sirène des pompiers qui ne fonctionnait plus depuis plusieurs années, a été remise en état. L'entreprise Cha'Couvert, à l'aide de sa grue,

La remise en fonction aura lieu le mercredi 5 avril à 12h00, avec un essai tous les 1er mercredi du mois à 12h00.

En complément des points de regroupement pour les conteneurs d'ordures ménagères installés à Diarupt, de nouveaux enclos ont été mis en place à Aubrigoutte ainsi que route du Repas.

Ceci changera les habitudes de certains habitants qui n'auront au final, plus à se soucier du jour de ramassage puisque les bacs seront accessibles à tous moments.



Par temps d'orage, un chemin forestier situé à Diarupt ruisselait sur la voie communale, l'entreprise SERTELET a remédié à ce problème en faisant la remise en forme du terrain et en le goudronnant.



Un panneau réglementant le stationnement sur le parking face à la mairie a été installé, réservant plusieurs emplacements dédiés au personnel et aux administrés.

LE CADRE DE VIE



Hormis un petit parc de jeu pour les enfants, les jeunes ne disposaient pas d'installations adaptées à leurs activités favorites.

Nous avons rencontré les jeunes pour connaître leurs désirs en matière d'installations sportives.



Les idées n'ont pas manqué : bike-parc, terrain de basket, skate-parc, trampoline ou mur d'escalade.



Beaucoup de jeunes pratiquant le VTT, nous avons opté pour la création d'un parcours ludique comportant 13 modules sur une partie du terrain de foot.



Souhaité par de nombreux habitants un nouveau terrain de pétanque est venu remplacer l'ancien jeu de quilles qui n'était quasiment jamais utilisé.

L'inauguration de ces 2 équipements est prévue au printemps.

Pour l'ensemble de ces 2 aménagements :

Coût global :	16538 €
Subvention Conseil Régional	6615 €
Fond de concours COM d'AGGLO	4961 €
Total subventions :	11576 €

Reste à charge communale 4962 €

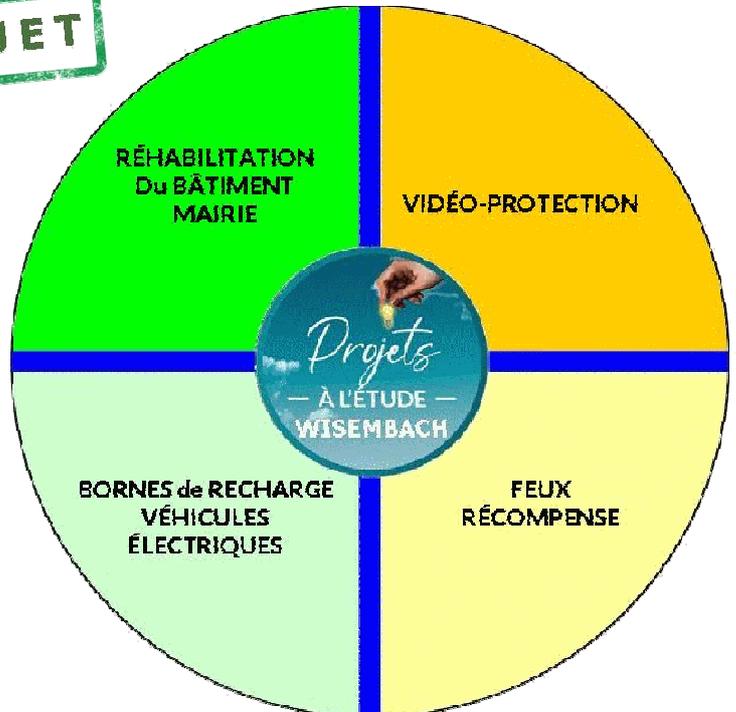
Fouade GAGUECHE

Les PROJETS COMMUNAUX

Lors de la cérémonie des vœux de l'équipe municipale, plusieurs projets ont été évoqués. Si certains sont bien engagés, d'autres sont en attente de devis ou de possibilité de financement à plus ou moins long terme. La décision finale fera l'objet d'un vote du conseil municipal

Accompagner
la transition écologique
et les économies d'énergie

PROJET



Projet de rénovation chauffage et isolation du bâtiment mairie

Ce bâtiment qui regroupe actuellement les services administratifs de la commune, la garderie périscolaire, la bibliothèque et des locaux associatifs, ne répond plus aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. En outre, dans une période où il est indispensable de réduire les coûts d'énergie, le conseil a décidé d'entreprendre une étude qui débouchera sur la réhabilitation du bâtiment.

Rachel VOINSON

PROJET

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



L'installation des bornes de recharge dans une collectivité locale va la rendre plus attractive pour les particuliers et les entreprises.

En effet, en ayant des lieux pour recharger leurs voitures, les habitants et les entreprises seront amenés et incités à passer aux véhicules propres et seront plus respectueux de l'environnement en rendant quotidienne leur utilisation des voitures électriques ou hybrides.

En plus, les voyageurs qui passent par le village pourront découvrir les possibilités touristiques en terme d'hébergement ou de restauration et la possibilité de randonner sur les chemins.

Fouade GAGUECHE

Les PROJETS COMMUNAUX

Améliorer la sécurité

PROJET



VIDEO PROTECTION

VIDEOPROTECTION

Nos villages sont traversés par des routes fréquentées propices aux incivilités. Les habitants ont besoin de se sentir davantage en sécurité. Il est vrai que la pose de caméras peut générer des craintes chez certains habitants.

Suite au sondage pour connaître l'avis des habitants, nous avons eu un retour important et 77 % des réponses ont été favorables à ce projet.

Un système de vidéo protection peut être subventionné par le département et la région, à hauteur de 80 % des dépenses engagées par la commune.



Exemple projet d'implantation d'une caméra sur la place François VAXELAIRE.

PROJET



« FEUX RÉCOMPENSE »

Le feu récompense est un atout majeur pour faire ralentir de manière pédagogique les automobilistes, motards et tout autre usager de la route qui seraient en excès de vitesse tout en limitant les aménagements de voirie coûteux.

Le feu passe au vert pour les véhicules qui se présentent à vitesse réglementaire.



LA VIE MUNICIPALE



En ce 20 janvier 2023, de nombreux habitants ainsi que plusieurs représentants du Conseil Régional ou Départemental, Maires des communes voisines, représentants des Sapeurs-pompiers et représentante de la Gendarmerie ont répondu à l'invitation de l'équipe municipale. Avec la présentation des vœux de l'équipe municipale aux habitants, c'est un moment convivial que nous avons pu vivre.

L'équipe municipale a souhaité une présentation dynamique des actions menées par la municipalité depuis le début du mandat. Manifestant ainsi l'esprit d'équipe, le Maire et ses deux adjoints ont tour à tour pris la parole.



Et pour conclure, le traditionnel buffet a permis à chacune et chacun de renouer avec le plaisir de se retrouver autour d'un verre.

Daniel JAMBEL

LA SÉCURITÉ

RADARS PÉDAGOGIQUES

Les radars prennent dans les 2 sens

Début d'exploitation: 24 mars 2022

Fin d'exploitation: 22 septembre 2022

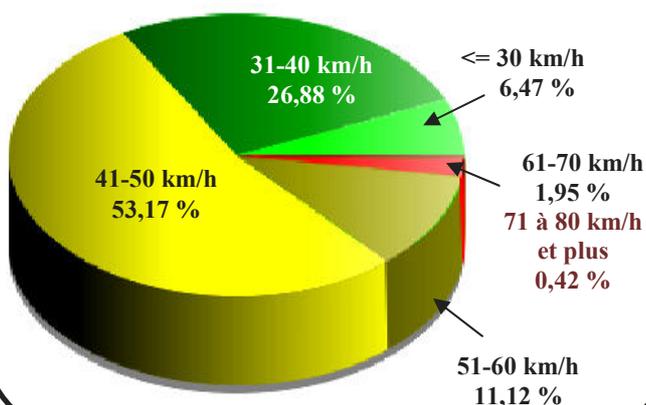
RADAR dans la descente du col



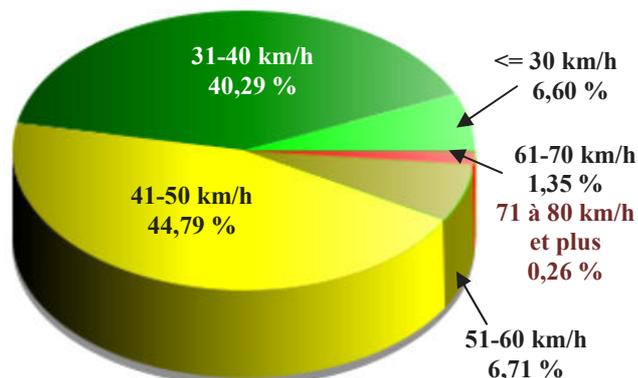
RADAR dans la montée du col



Véhicules entrants
(sens col de STE MARIE vers ST DIÉ)
<= à 50 km/h 86,52 %



Véhicules entrants
(sens ST DIÉ vers Col de STE MARIE)
<= à 50 km/h 91,68 %



Vitesses maximales relevées

Radars concernés	sens	date	heure	vitesse
Descente du col près du restaurant	Entrant véhicules descente du col	04-juin	01h30	113 km/h
Descente du col près du restaurant	Sortant véhicules montée du col	1er août	22h00	157 km/h
Montée du col centre village	Entrant véhicules montée du col	05-juil	11h30	101 Km/h
Montée du col centre village	Sortant véhicules descente du col	11-mai	08h00	147 Km/h

LA VIE MUNICIPALE

Accueil Périscolaire



Le Périscolaire proposé par la municipalité, est bien plus qu'un simple lieu de garderie. Viviane et Noélia apportent toute leur créativité et mettent en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives).



Peu de temps avant Noël, Viviane et Noélia ont préparé avec plusieurs enfants une petite saynète. Les parents ont été invités à assister à la représentation.

Viviane a utilisé ses talents de conteuse devant des enfants bien intéressés.



Daniel JAMBEL

LA VIE MUNICIPALE

Accueil Périscolaire



Du lundi 17 au vendredi 21 Avril

Découverte d'un spectacle intitulé
« l'arbre sans lumière » autour de contes et comptines.
Création de marionnettes, réalisation d'une mangeoire pour oiseaux.

Du lundi 24 au vendredi 28 Avril

Découverte de la nature au printemps avec jeux, promenades,
et chasse au trésor. Réalisation d'un herbier.

Viviane et Noélia assureront une permanence de 7h à 18h chaque jour.
Le repas de midi fourni par les parents pourra être réchauffé au besoin.

Le coût du séjour est de 50 euros la semaine.

**Les inscriptions devront se faire
avant le mardi 11 avril au plus tard auprès de Viviane ou Noélia.**

Viviane MICHEL et Noélia LE BREQ

LA BIBLIOTHÈQUE DE WISEMBACH FÊTE LE CARNAVAL



Venez partager ce moment avec nous
autour d'histoires et d'un goûter festif.

**Le vendredi 17 mars 2023
De 16h30 à 18h30**

à la bibliothèque.



Veillez nous adresser votre réponse par mail: bibliotheque.wisembach@gmail.com
ou via notre page facebook  Bibliothèque de WISEMBACH

Toute l'équipe vous attend nombreux, petits et grands.
A BIENTÔT

*Merci de notifier dans votre réponse
votre nom, le nombre de personnes et l'âge de vos enfants.*



LA VIE ASSOCIATIVE



Ambiance de Noël,
à la bibliothèque

Une première séance de lecture de contes a eu lieu avant Noël.

Les enfants qui ont participé ont été bien intéressés.

Une prochaine séance sera programmée au moment de Carnaval.



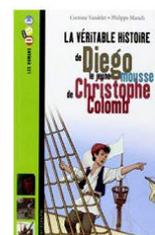
De nouveaux livres sont venus enrichir la bibliothèque.
Venez nous rendre visite !

Rappel des horaires d'ouverture :

Mercredi de 10h à 12h et vendredi de 16h30 à 18h30.

Pour toute information consultez la page
Facebook de la Bibliothèque :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100088147080350>



LA VIE ASSOCIATIVE

Georges DA COSTA
Président

Flavien BREISTROFFER
Secrétaire

Myriam MARZOLF
Trésorière



une équipe pour participer
à l'animation du village
et recréer du lien.



Jonathan RIDACKER
Vice-Président

Angélique BREISTROFFER
Secrétaire adjointe

Jérôme
MARZOLF
Trésorier adjoint

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

A VENIR EN 2023.



Un nouvel habitant
à Wisembach !

Lors des vœux de l'équipe municipale de WISEMBACH, un visiteur inattendu a quitté sa forêt pour venir à la rencontre des habitants. Monsieur Carfeuillat sera présent sur toutes les manifestations organisées par l'association.

Pour plus d'information sur les manifestations, vous pouvez nous retrouver : sur Facebook « Les Carfeuillats WISEMBACH », sur ILLIWAP, sur Instagram et sur le site de la commune « wisembach.fr »
N'hésitez pas à nous rejoindre en appelant au 06 21 07 48 78



LA VIE ASSOCIATIVE



WISEMBACH en fête les 27 et 28 août:
L'association Les Carfeuillats a organisé la fête du village de WISEMBACH.
Au programme : une brocante le samedi et le dimanche, une foire avec des artisans et commerçants, des jeux pour les enfants. Un apéritif concert et un repas dansant a redonné aux villageois un temps de convivialité tant attendu.



LA VIE ASSOCIATIVE

L'Association « Les Carfeuillats » qui a remplacé le Comité des Fêtes a proposé aux habitants plusieurs cafés associatifs, lieu de convivialité où se retrouvent les habitants du village.

Une équipe de bénévoles s'est mise en route pour proposer encore bien d'autres activités



LA VIE ASSOCIATIVE



Après une soirée Halloween bien réussie, les plus jeunes n'ont pas été oubliés avec le traditionnel passage de St Nicolas, la pluie qui s'était invitée est venue troubler ce moment magique.



LA VIE ASSOCIATIVE

Pour terminer l'année, les Carfeuillats ont proposé un marché de Noël, plusieurs exposants étaient présents dans les chalets construits par l'équipe de bénévoles.



Et pour se réchauffer, vin chaud et crêpes au menu.



Grande surprise pour les petits ...
et les grands :
Le Père Noël était venu
à la rencontre des enfants
avec son renne.



LA VIE ASSOCIATIVE

... Et pour terminer en beauté ces deux journées quelques danses country pour se réchauffer.



Comme promis, Mr Carfeuillat était présent ce samedi 4 février pour fêter la chandeleur.

Chacun a pu déguster de bonnes crêpes accompagnées par du cidre ou du jus de pomme.

Les enfants se sont retrouvés autour des jeux de société qui étaient à leur disposition.

Un bon après-midi malgré le temps pluvieux.



Georges Da COSTA

LA VIE ASSOCIATIVE

" Les Fougères "



Le Club des Fougères de WISEMBACH et de GEMAINGOUTTE
Favoriser les liens sociaux, l'amitié et d'animer la vie de nos aînés.

Tout au cours de l'année
de nombreuses activités adaptées à chacun sont proposées.

- Séjour détente à la fin de l'été.
- Le mercredi Jeux de cartes en alternance avec randonnée en forêt (8 à 9 km).
- Visite découverte un jeudi par mois souvent suivie d'un repas.
- Propositions de spectacles.



*Septembre, 3 jours au chalet
des « amis de la nature »
à STURZELBRONN (Vosges du nord)
ambiance garantie !*



Après l'été, Retour des jeux de cartes



*Pour les marcheurs :
Randonnée au Ramstein*



LA VIE ASSOCIATIVE

Une page de triste histoire : Le Struthof



*Un peu de légèreté...
Visite à GERTWILLER,
cool.*



*... et retour à WISEMBACH:
Un bon repas au Blanc Ru chez Sandra.*

*Un moment tant attendu dans l'année :
une bonne choucroute ...
merci à Annie et aux bonnes volontés.*



*Et pour ouvrir l'appétit,
balade pédestre pour certains !*

LA VIE ASSOCIATIVE

Paillettes, plumes, humour et un grain de folie.



Les membres du club de Fougères ont tenu leur assemblée générale.

le bureau a été réélu : *(de gauche à droite)* :

Président : Christian AMANN

Vice présidente: Jeannine ALLIAUME

Secrétaire : Monique SAMSON

Trésorier: Claude WALTER



NOUVEAU

ACTIVITÉ BRICOLAGE-DÉCORATION

Les artistes en plein travail.



Pour Pâques nous serons prêts....



Christian AMANN

SERVICES AUX HABITANTS

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous y avez pensé ?

Dans les Vosges, 2822 hommes et femmes vivent un engagement au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études et aux côtés des 146 sapeurs-pompiers professionnels du département. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et citoyenneté ne sont pas de vains mots.

Profil recherché :

Vous êtes attaché à notre territoire et vous souhaitez secourir les personnes qui y vivent, protéger les biens, sauvegarder le patrimoine, préserver les emplois et l'environnement.



Un engagement citoyen ouvert à tous avec la possibilité de ne faire que du secours d'urgence aux personnes



Ces valeurs sont les vôtres :

- Courage
- Dévouement
- Fraternité
- Devoir
- Honneur
- Respect
- Convivialité
- Camaraderie

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous êtes un homme ou une femme, vous voulez intervenir pour toutes les missions et seulement pour le secours d'urgence aux personnes



C.I.S. de BAN de LAVELINE

Une disponibilité adaptée aux contraintes personnelles, familiales et professionnelles

Une formation et des compétences reconnues



Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous.

Vous aimez rendre service au public, le travail en équipe, la cohésion.

Prenez contact avec nous !
Pour répondre à vos questions.
Renseignement via Facebook ou au 06 30 39 21 17

Rejoignez-nous !



DEVOIR de MÉMOIRE



COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS BAN DE LAVELINE – COINCHES- GEMAINGOUTTE – LA CROIX AUX MINES - WISEMBACH

Le Souvenir Français est une association qui œuvre pour que vive la mémoire de notre Nation. A cette fin, il conduit trois grandes actions (voyages mémoriels pour les enfants des écoles, sauvegarde des tombes des combattants Morts pour la France, maintien des cérémonies patriotiques).

L'année 2022 a vu la commune de LA CROIX AUX MINES rejoindre le Comité local, mettant ainsi fin à une aberration liée au découpage territorial. En effet, cette commune était anciennement rattachée au Comité de Fraize alors qu'aux différentes cérémonies, nous y étions présents. Ceci nous permet d'officialiser notre participation.

Cette année, le Comité a fait l'acquisition d'une sonorisation portable, financée en commun avec les ACVG et l'UNC. Cela permet d'harmoniser le déroulement des cérémonies, de les rendre audibles et de jouer les hymnes tels que « Sonnerie aux Morts » et « Marseillaise » ou des morceaux de musique, lorsque la fanfare n'est pas disponible.

En ce qui concerne le voyage scolaire, nous avons organisé une sortie au col de Sainte-Marie aux Mines.

Le jeudi 9 juin 2022. 41 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, guidés par le président de l'Association de la Mémoire et du Patrimoine du Val d'Argent ont pu parcourir le sentier des abris et découvrir les différents ouvrages construits en 1914 par les Allemands.



Ce 2ème semestre, nous avons participé, comme d'habitude, à différentes cérémonies patriotiques : La FONTENELLE, la BEHOUILLE, Carré Militaire de BAN DE LAVELINE, LE GIRON, ... Le 11 novembre, après les traditionnelles cérémonies sur les 4 communes, le repas annuel des anciens combattants (ACVG et UNC) a pu être organisé à nouveau après les interruptions dues à la crise du COVID. Cette année, il a été réalisé par les 3 associations et ouvert aux adhérents du Souvenir Français. 44 convives, des jeunes et des anciens, se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité.

Fort de ses 69 adhérents, dont 7 jeunes, le Souvenir Français est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer à la sauvegarde de la Mémoire de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Nul besoin d'être ancien combattant ou ancien militaire pour adhérer...

Le Comité compte sur vous !

Colonel (en retraite) Joël BÜRCK Président du Comité
21 rue des Aulnes 88520 BAN DE LAVELINE
06.68.52.52.58

LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

COMMÉMORATION 1er NOVEMBRE



La traditionnelle cérémonie du 1er novembre au Carré Militaire de BAN DE LAVELINE s'est déroulée devant une assistance nombreuse.

Nous y avons récompensé une jeune porte-drapeau de WISEMBACH, Andréa MARION, petite fille de Jacques VINOT, qui a succédé à son grand-père pour porter le drapeau des Prisonniers. J'ai eu le plaisir d'épingler sur son blouson la médaille d'honneur des 3 ans de porte-drapeaux.



Avec Andréa MARION et Jean-Paul BARADEL, ce sont 2 générations qui font vivre le devoir de mémoire.

J'exprime ici ma reconnaissance pour ces jeunes qui s'investissent dans la conservation de la mémoire.

Joël BÜRCK

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 1918

En présence des représentants des associations patriotiques, de plusieurs élus des conseils départementaux et régionaux, du sénateur Jean HINGRAY, du représentant de la gendarmerie, des maires voisins, des sapeurs-pompiers, des porte-drapeaux, de l'harmonie municipale de BAN DE LAVELINE, du maire et d'un adjoint, plusieurs habitants se sont déplacés au monument aux morts de notre village pour assister à la cérémonie organisée à l'occasion de l'armistice de 1918.



LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES



Rachel VOINSON a procédé à la lecture du message de M. Kader ARIF, Ministre délégué chargé des anciens combattants.

Puis Fouade GAGUECHE, adjoint a énuméré la liste des morts de notre commune.



Fête Nationale



**Rendez vous à Wisembach
le 13 juillet 2023
pour les cérémonies
et le feu d'artifice**

Sur le territoire de la Communauté d'Agglo de SAINT DIÉ plusieurs modes de gestion de la collecte des déchets se rencontraient :

(Taxe, redevance, collecte en régie, collecte en prestation, bacs roulants pucés, sacs payants, pas de bacs).



C'est par un vote à bulletins secrets que les conseillers communautaires de SAINT DIÉ ont dû trancher entre la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMI). Sur 107 votants, 70 ont soutenu la REOMI, 36 la TEOMI et 1 a voté blanc.



Concrètement, la REOMI c'est ce que nous connaissons : Dotée d'une part fixe et d'une part variable en fonction de la quantité de déchets produits.



DES BACS JAUNES pour les déchets recyclables



La Communauté d'agglomération de SAINT DIÉ vous propose d'acheter un bac jaune afin d'y déposer vos déchets recyclables **EN VRAC**. En plus de trier vos déchets, vous limiterez ainsi la consommation de **sacs jaunes à usage unique !**

Bac jaune de 240 litres	43 €
bac jaune de 360 litres	64 €
bac jaune de 660 litres	145 €

Vous souhaitez acheter un bac jaune ?

1- Réservez-le auprès du service Déchets en téléphonant au 03 29 52 65 56 ou par mail à service-dechets@ca-saintdie.fr

2- Venez le retirer au service Déchets place de l'Europe à SAINT DIÉ les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, les mercredi et vendredi de 9h à 12h. Le règlement s'effectue uniquement en chèque ou espèces (appoint si possible).

INFOS COM. D' AGGLO

PLU*i*H

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal et Habitat

Le PLU (Plan Local d'urbanisme) est un document d'urbanisme qui fixe les règles d'occupation des sols et de construction.

I pour Intercommunal, signifie qu'il s'applique sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

H pour Habitat, car il a également pour vocation de définir la politique locale de l'habitat sur le territoire (parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques).



Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document d'urbanisme.

→ Le PLUiH n'est pas un simple document d'urbanisme réglementaire, il a pour vocation d'exprimer un véritable projet de territoire dans une perspective de 10 à 15 ans.

L'ensemble des 77 communes de la Communauté d'Agglomération de SAINT DIÉ travaille sur ce projet depuis 2018.

L'objectif est de limiter les constructions et de favoriser la réhabilitation de logements vacants.

Certaines parcelles vont donc changer de vocation.

Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie.

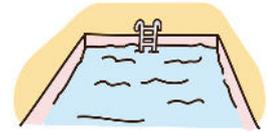
Rachel VOINSON

NOTRE ENVIRONNEMENT



Nous avons connu pendant l'été 2022 une période critique par rapport à une surconsommation d'eau.

Il est demandé à tous les propriétaires de piscines d'avoir fait le complément de leur bassin avant la fin du mois d'avril.



Rachel VOINSON

UNE NATURE RESPECTÉE



A l'initiative de l'équipe municipale, habitants et associations se sont mobilisés pour une opération nettoyage de plusieurs endroits du village, du col de SAINTE MARIE au hameau du Repas.

Merci à tous de cette volonté de rendre plus beau notre village et d'effacer les traces laissées ici et là par des personnes peu soucieuses de notre environnement.

SERVICES PUBLICS INFOS



POMPIERS - téléphone : 18

SAMU - téléphone : 15

POLICE - téléphone : 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN

téléphone : 112

DEPANNAGE ENEDIS (EDF)

24 H / 24 H téléphone : 0 810 333 088

MÉDECINS GÉNÉRALISTES



Maison médicale Ban de Laveline

03 29 51 78 23

Maison médicale
Provençères et Colroy

03 29 51 24 68

CABINETS INFIRMIERS

• Cabinet Infirmier du Giron 11, le Giron
(direction Gemaingoutte): 06 74 78 27 98

Soins à domicile ou
sur rendez-vous au cabinet.

• Maison médicale Ban de Laveline:

06 72 43 66 36



Soins à domicile, permanence
au cabinet : du lundi au vendredi de
7h30 à 8h30 et de 12h à 12h30,
le samedi de 8h30 à 9h.

Psychologue Maison médicale
Provençères et Colroy
06 33 30 87 03



MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

• Maison médicale de Provençères et Colroy
et de Ban de Laveline 03 29 56 06 53

• Cabinet de Neuvillers sur Fave

03 29 42 98 95



PHARMACIE

Ban de Laveline

03 29 51 78 08

Service d'aide à la personne



ADMR Ban de Laveline

03 29 57 39 78

ADAVIE Saint Dié

03 29 35 23 06



**l'Assurance
Maladie**

Sébastien BONTEMPS

06 32 46 15 94



**MAISON
DE
SERVICES
AU
PUBLIC**

2 petite rue de Coinchimont Ban de Laveline 03 29 56 17 41

stephanie.seurat@ca-saintdie.fr

dominique.heriat@ca-saintdie.fr

**SECOURS
CATHOLIQUE**



(Equipe Fave-Galilée) -
06 83 72 58 03

croix-rouge française

Vestiaire à
Provençères et Colroy

Le mercredi de 13h30 à 15h30

au local de la Croix rouge.



